

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD**

**ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

**30 juin 2024**

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	2-4
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	
Résultats	5
Excédent accumulé lié aux activités	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-26
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RÉSUMÉS	
Revenus	Annexe A
Charges par activité	Annexe B



## RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

### Rapport de la direction

---

Les états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord pour l'exercice clos le 30 juin 2024 portant la signature électronique **7471521735**, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Beaudoin Doray Tremblay CPA S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

---

René Brisson  
Directeur général

---

David Castanha-Morin  
Directeur du Service des ressources financières

Saint-Jérôme, le 28 octobre 2024.

## **RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

---

Au ministère de l'Éducation

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

#### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (ci-après « le centre de services scolaire ») portant la signature électronique **7471521735**, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé lié aux activités, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 8 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints portant la signature électronique **7471521735** donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le centre de services scolaire a comptabilisé, au 30 juin 2024, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. En lien avec la comptabilisation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le centre de services scolaire a comptabilisé une subvention à recevoir. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, à la subvention d'investissement à recevoir, aux immobilisations corporelles, aux revenus de subvention d'investissement ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2024. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Observations**

### *Modification comptable – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers qui décrit la modification comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers de l'exercice antérieur.

### **Autre point**

Certains chiffres de l'exercice terminé le 30 juin 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice terminé le 30 juin 2024.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



**Comptables professionnels agréés**

Montréal, le 28 octobre 2024.

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A106865

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

**RÉSULTATS**  
exercice terminé le 30 juin 2024

	Budget 2024		2024		2023 redressé
<b>Revenus (Annexe A)</b>					
Subvention de fonctionnement du MEQ	365 451 003	\$	398 745 281		365 379 024
Subvention d'investissement	-		1 233 020		17 607 792
Autres subventions et contributions	667 961		452 222		994 488
Taxe scolaire	24 170 274		24 343 674		22 556 430
Droits de scolarité et frais de scolarisation	4 382 912		3 204 142		2 761 627
Ventes de biens et services	18 836 251		20 048 073		19 743 883
Revenus divers	1 274 825		6 238 002		3 579 140
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	28 430 303		27 174 710		33 294 955
<b>Total des revenus</b>	<b>443 213 529</b>		<b>481 439 124</b>		<b>465 917 339</b>
<b>Charges (Annexe B)</b>					
Activités d'enseignement et de formation	218 485 676		210 507 009		208 220 545
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	102 780 777		103 489 501		93 651 980
Services d'appoint	37 577 801		41 798 386		37 482 573
Activités administratives	22 152 698		19 921 438		19 443 442
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	53 296 627		58 751 312		52 880 104
Activités connexes	9 998 619		41 689 626		16 160 446
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 000 000		2 726 947		(381 158)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles			(308 320)		
<b>Total des charges</b>	<b>445 292 198</b>		<b>478 575 899</b>		<b>427 457 932</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>(2 078 669)</b>	<b>\$</b>	<b>2 863 225</b>		<b>38 459 407</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD


**EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS**  
exercice terminé le 30 juin 2024

	2024		2023	
			(redressé)	
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>57 076 266</b>	<b>\$</b>	43 059 132	<b>\$</b>
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 4) (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	<b>(179 278)</b>		(24 621 551)	
<b>Solde redressé</b>	<b>56 896 988</b>		18 437 581	
Excédent de l'exercice	<b>2 863 225</b>		38 459 407	
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>59 760 213</b>	<b>\$</b>	56 896 988	<b>\$</b>

SITUATION FINANCIÈRE  
au 30 juin 2024

	2024		2023 (redressé)	
<b>Actifs financiers</b>				
Encaisse	40 394 405	\$	32 940 793	\$
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	59 812 167		39 549 399	
Subvention d'investissement à recevoir (note 6)	373 490 875		552 418 825	
Subvention à recevoir - Financement (note 7)	1 630 569		1 630 569	
Taxe scolaire à recevoir	3 690 794		3 362 263	
Débiteurs (note 8)	6 518 004		6 840 906	
	<b>485 536 814</b>	<b>\$</b>	<b>636 742 755</b>	<b>\$</b>
<b>Passifs</b>				
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention (note 9)	21 454 328	\$	163 265 353	\$
Créditeurs et frais courus à payer (note 10)	67 712 132		70 994 895	
Subvention d'investissement reportée (note 11)	613 957 200		518 804 712	
Revenus perçus d'avance (note 12)	3 307 055		4 175 063	
Provision pour avantages sociaux (note 13)	16 607 097		13 880 150	
Dette à long terme à la charge de l'organisme scolaire (note 14)	399 661		434 101	
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 15)	289 315 534		334 800 237	
Passif au titre des sites contaminés (note 16)	1 630 569		1 630 569	
Autres passifs (note 18)	65 863 524		31 917 565	
	<b>1 080 247 100</b>	<b>\$</b>	<b>1 139 902 645</b>	<b>\$</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(594 710 286)</b>	<b>\$</b>	<b>(503 159 890)</b>	<b>\$</b>
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles (note 19)	653 637 013	\$	558 867 859	\$
Stocks de fournitures	-		377 601	
Charges payées d'avance	833 486		811 418	
	<b>654 470 499</b>	<b>\$</b>	<b>560 056 878</b>	<b>\$</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>59 760 213</b>	<b>\$</b>	<b>56 896 988</b>	<b>\$</b>

## POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

FLUX DE TRÉSORERIE  
au 30 juin 2024

	2024		2023 (redressé)	
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent de l'exercice	2 863 225	\$	38 459 407	\$
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>				
Créances douteuses	257 558		174 928	
Provision pour avantages sociaux futurs	2 726 947		(381 158)	
Stocks et charges payées d'avance	355 533		153 111	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(27 174 710)		(33 294 955)	
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	215 057		196 313	
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	28 931 069		27 035 973	
Charges de désactualisation	1 269 760		1 281 114	
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(308 320)			
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	303 877 966		27 778 172	
Terrains reçus à titre gratuit	(920 000)		-	
	<b>312 094 085</b>	<b>\$</b>	<b>61 402 905</b>	<b>\$</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Produits de cession d'immobilisations corporelles	1 294 028	\$	336 556	\$
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(118 389 276)		(137 833 023)	
	<b>(117 095 248)</b>	<b>\$</b>	<b>(137 496 467)</b>	<b>\$</b>
<b>Activités de financement</b>				
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-	\$	32 960 000	\$
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(45 699 761)		(26 219 420)	
Remboursement de dettes à la charge de l'organisme scolaire	(34 441)		(32 911)	
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	-		(5 400 000)	
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations corporelles	114 977 384		108 508 705	
Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	(256 788 407)			
	<b>(187 545 225)</b>	<b>\$</b>	<b>109 816 374</b>	<b>\$</b>
<b>Variation de trésorerie et équivalents</b>	<b>7 453 612</b>	<b>\$</b>	<b>33 722 812</b>	<b>\$</b>
<b>Encaisse (découvert bancaire) au début</b>	<b>32 940 793</b>		<b>(782 019)</b>	
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>40 394 405</b>	<b>\$</b>	<b>32 940 793</b>	<b>\$</b>

---

## 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

---

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord est constitué en vertu du décret 1014 97 du 13 août 1997. Le centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

---

## 2. ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

---

Les états financiers résumés comprennent des informations financières historiques tirées des états financiers complets, mais qui sont moins détaillées que ces derniers.

Ils comprennent les données regroupées, les principaux totaux partiels et totaux des états financiers complets correspondants et des informations tirées des notes complémentaires des états financiers complets. Ils ne comprennent pas l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette), les renseignements complémentaires des charges par objets et certains autres renseignements complémentaires inclus dans les états financiers complets.

---

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

### Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour créances douteuses, la subvention à recevoir en lien avec le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des Normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des sites contaminés et la provision pour les poursuites et les griefs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### Instruments financiers

#### Catégories et évaluations

L'encaisse et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les transferts du gouvernement du Canada) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes de la provision pour avantages sociaux (vacances) et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

#### Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

**Actifs financiers***Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

*Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

**Passifs financiers***Régime de retraite*

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

*Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés des services scolaires sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire, en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de ces journées de maladie par les employés.

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

*Dettes à long terme*

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission de la dette selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

*Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Passifs financiers (suite)**

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

*Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées:

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le centre de services scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économique;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées, et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions, des estimations et de la charge de désactualisation.

**Actifs non financiers***Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service et ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des activités.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et incluent les coûts de mise hors service, le cas échéant. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	10 à 50 ans
Bâtiments - OMHS	5 à 75 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations et transformations majeures	15 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Actifs non financiers (suite)**

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées.

*Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

*Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

**Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

*Subventions et subventions reportées*

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire.

À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles qui s'y rapporte.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Taxe scolaire*

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

#### *Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers*

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et les frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

#### Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

#### Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarité et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement par le centre de services scolaire sur la durée de la formation offerte.

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées aux usagers sont comptabilisés progressivement par le centre de services scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de service sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

#### **Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations corporelles pour l'exercice.

#### **Eventualités**

##### Passifs éventuels

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'évènement ou que l'évènement est probable, mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voie de notes aux états financiers.

#### **Opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations entre apparentés ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**4. MODIFICATIONS COMPTABLES****Chapitre SP 3400, Revenus**

Le 1er juillet 2023, le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord a adopté la norme comptable SP 3400. Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence significative sur les résultats, ni sur la situation financière du centre de services scolaire.

**Chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service**

Le 1er juillet 2023, le centre de services scolaire a procédé à la modification de certaines méthodes utilisées pour comptabiliser les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les modifications sont les suivantes :

- Modification de la méthode d'estimation des coûts de désamiantage pour certains matériaux. La Direction estime que la méthode utilisée surévaluait les coûts lorsque des travaux de désamiantage étaient réalisés en présence de plâtre, de crépi et de mortier;

- Estimation des coûts effectuée par phase de construction plutôt que par bâtiment. La Direction estime que la nouvelle méthode utilisée reflète davantage la réalité puisque les calculs, dont les calculs d'actualisation et d'inflation, tiennent compte de l'année de construction réelle de la phase plutôt que de l'année de construction initiale du bâtiment;

- D'autres corrections ont été apportées telles que l'ajout de bâtiments, de composants ou de matériaux omis lors de la première identification
- des actifs contaminés, la correction du pourcentage d'actifs contaminés dans les bâtiments, la correction de l'année de construction ou de l'année de mise hors service prévue, qui n'avaient pas été identifiés en 2022-2023.

Ces changements ont été appliqués de façon rétroactive avec retraitement des exercices antérieurs et ont eu pour effet de faire varier les postes des états financiers de la façon suivante :

État des résultats	2023 (redressé)
Revenus	
Subvention d'investissement	(328 559) \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(1 184 791)
Total des revenus	(1 513 350)
Charges	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 216
(Déficit) de l'exercice lié aux activités	(1 517 566) \$
<b>État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités</b>	<b>2023 (redressé)</b>
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	1 338 288 \$
(Déficit) de l'exercice lié aux activités	(1 517 566)
(Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	(179 278) \$

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

## 4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

## Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

État de la situation financière	2023 (redressé)	
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	(1 322 513)	\$
Total des actifs financiers	(1 322 513)	\$
Passifs financiers		
Subvention d'investissement reportée	(190 836)	\$
Autres passifs (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	408 424	
Dette nette	(1 104 925)	\$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	925 647	\$
(Déficit) accumulé à la fin	(179 278)	\$

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)	2023 (redressé)	
Actifs financiers nets (dette nette) au début	1 280 128	\$
(déficit) de l'exercice	(1 517 566)	
Immobilisations corporelles	(867 487)	
Dette nette à la fin	(1 104 925)	\$

## 5. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	2024		2023	
Subventions de fonctionnement à recevoir	56 745 731	\$	34 990 583	\$
Service de la dette	2 444 502		3 380 333	
Transport scolaire	582 823		1 176 068	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	39 111		1 395	
Autres subventions	-		1 020	
	59 812 167	\$	39 549 399	\$

## 6. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR

	2024		2023	
Subvention d'investissement à recevoir (règles budgétaires)	340 200 198	\$	523 735 387	\$
Subvention à recevoir - Financement OMHS	33 290 677		28 683 438	
	373 490 875	\$	552 418 825	\$

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

7. SUBVENTION À RECEVOIR - FINANCEMENT	2024		2023	
Passif au titre des sites contaminés	1 630 569	\$	1 630 569	\$

8. DÉBITEURS	2024		2023	
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	79 121	\$	28 846	\$
Autres comptes à recevoir des usagers	2 387 663		2 591 983	
Congés sabbatiques	174 002		424 384	
Intérêts courus à recevoir	227 005		199 592	
Avances à des employés du centre de services scolaire	47 685		82 890	
Taxes à la consommation à recevoir	3 958 493		3 460 445	
Autres ventes de biens et services	1 301 531		1 647 685	
	8 175 500		8 435 825	
Provision pour créances douteuses	(1 657 496)		(1 594 919)	
	6 518 004	\$	6 840 906	\$

## 9. EMPRUNTS TEMPORAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE SUBVENTION

Les emprunts temporaires sous forme d'acceptations bancaires et de marges de crédit sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation (MEQ). Les emprunts temporaires autorisés par ce dernier sont de 170 690 598 \$ (203 731 962 \$ au 30 juin 2023). Le solde utilisé des marges de crédit est de 21 454 328 \$ au 30 juin 2024 (163 265 353 \$ au 30 juin 2023). Les emprunts temporaires portent intérêt au taux de 5,018 % (4,985 % au 30 juin 2023) et sont garantis par le MEQ.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER	2024		2023	
Salaires courus, déductions et charges sociales	29 773 611	\$	32 102 801	\$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	8 691 361		3 529 888	
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	26 880 691		32 059 794	
Intérêts courus	2 366 469		3 302 412	
	67 712 132	\$	70 994 895	\$

11. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	2024		2023	
Subvention d'investissement reportée (règles budgétaires)	603 147 045	\$	510 126 731	\$
Subvention reportée - Financement OMHS	5 245 080		2 318 555	
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles - (autres que règles budgétaires)	5 565 075		6 359 426	
	613 957 200	\$	518 804 712	\$

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

<b>12 REVENUS PERÇUS D'AVANCE</b>	<b>2024</b>		<b>2023</b>	
Taxes scolaires perçues d'avance	1 046 384	\$	1 002 618	\$
Droits de scolarité perçus d'avance	67 520		33 957	
Revenus perçus d'avance des usagers	1 734 592		3 009 986	
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	5 753		21 458	
Subventions de fonctionnement reportées - Autres	452 806		107 044	
	<b>3 307 055</b>	<b>\$</b>	<b>4 175 063</b>	<b>\$</b>

<b>13. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>2024</b>		<b>2023</b>	
Congés de maladie	1 557 243	\$	1 456 891	\$
Contributions de l'employeur - Congés de maladie	408 027		294 008	
Vacances	10 836 317		9 076 052	
Contributions de l'employeur - Vacances	2 162 012		1 773 089	
Assurance-traitement	640 674		366 046	
Contributions de l'employeur - Assurance-traitement	122 383		71 859	
Heures supplémentaires accumulées	635 250		500 526	
Contributions de l'employeur - Heures supplémentaires accumulées	137 560		102 949	
Autres congés sociaux	75 689		200 411	
Contributions de l'employeur - Autres congés sociaux	31 942		38 319	
	<b>16 607 097</b>	<b>\$</b>	<b>13 880 150</b>	<b>\$</b>

<b>14. DETTE À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</b>	<b>2024</b>		<b>2023</b>	
Billet à valeur nominale de 701 393 \$, remboursable par versements mensuels de 4 502 \$ capital et intérêts inclus, au taux de 4,67 %, venant à échéance le 5 juillet 2028	399 661	\$	434 101	\$

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme à la charge du centre de services scolaire au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin, sont les suivants :

2025	36 144	\$
2026	37 868	
2027	39 675	
2028	41 568	
2029	244 406	
	<b>399 661</b>	<b>\$</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

15 DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION	2024	2023
<b>Règles budgétaires</b>		
Divers billets à valeur nominale totalisant 464 963 648 \$, remboursables par versements annuels variables de capital représentant 45 699 761 \$ plus intérêts en 2023-2024 au taux d'intérêt effectif variant de 1,515 % à 4,94 %, venant à échéance entre le 1 <sup>er</sup> septembre 2024 et le 1 <sup>er</sup> février 2048	290 685 828	\$ 336 385 589
Moins: Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(1 370 294)	(1 585 352)
	<b>289 315 534</b>	<b>\$ 334 800 237</b>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention, excluant les frais reportés liés à celles-ci au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin, sont les suivants :

2025	60 685 057	\$
2026	17 504 328	
2027	38 418 108	
2028	12 946 107	
2029	12 255 108	
2030 et suivantes	148 877 120	
	<b>290 685 828</b>	<b>\$</b>

**16. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS**

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour tenir compte du degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

	2024	2023
Passif au titre des sites contaminés	1 630 569	\$ 1 630 569

Le gouvernement du Québec assume les coûts découlant de la réhabilitation des sites contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations ultérieures de ces passifs. Le centre de services scolaire est donc en mesure de constater une subvention à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des sites non inventoriés à cette date est pris en compte par le centre de services scolaire et inscrit à ses résultats dans la période concernée.

**Incertitude relative à la mesure**

Le passif au titre des sites contaminés est déterminé en utilisant différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Étant donné que les études de caractéristiques se limite à la surface du terrain et qu'il existe des limites inhérentes à l'évaluation de la quantité de sol contaminés, les estimations des coûts sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure des montants à comptabiliser et à divulguer.

**17. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS**

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du centre de services scolaire concernent le désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des modulaires.

**Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

	Désamiantage		Autres		2024 Total	2023 Total
<b>Solde au début</b>	<b>27 671 983</b>	<b>\$</b>	<b>1 925 543</b>	<b>\$</b>	<b>29 597 526</b>	<b>\$ 31 333 240</b>
Nouvelles obligations de mise hors service	-		164 426		164 426	914 354
Charge de désactualisation	1 195 878		73 882		1 269 760	1 281 114
Révision des estimations	3 416 024		(86 799)		3 329 225	(3 931 182)
<b>Solde à la fin</b>	<b>32 283 885</b>	<b>\$</b>	<b>2 077 052</b>	<b>\$</b>	<b>34 360 937</b>	<b>\$ 29 597 526</b>

**Principales hypothèses utilisées**

Les principales hypothèses utilisées pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont les suivantes :

	Désamiantage	
	2024	2023
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,98%	5,54%
Période d'actualisation <sup>(1)</sup>	De 5 ans à 75 ans	De 5 ans à 75 ans
Taux d'inflation	2,57%	2,93%

<sup>(1)</sup> La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de moins d'un an.

**Incertitude relative à la mesure**

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer des travaux.

**18. AUTRES PASSIFS**

	2024	2023
Provision pour passif éventuel	902 400	\$ -
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	1 498 984	1 454 885
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	28 219 408	
Comptes à fin déterminée - Fonds à destination spéciale	881 795	865 154
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	34 360 937	29 597 526
	<b>65 863 524</b>	<b>\$ 31 917 565</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

19. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	11 851 472	\$	\$ 11 851 472	\$ 10 545 442
Aménagement de terrains	18 202 556	5 658 827	12 543 729	11 782 260
Bâtiments	542 903 724	139 556 314	403 347 410	322 388 288
Bâtiments - OMHS	15 461 059	9 567 466	5 893 593	3 053 365
Améliorations et transformations majeures	273 883 499	96 572 130	177 311 369	168 551 552
Matériel et équipement	34 970 897	14 295 602	20 675 295	17 874 349
Équipement spécialisé relié à l'éducation	50 826 975	30 164 758	20 662 217	23 553 097
Développement informatique	372 108	50 209	321 899	29 731
Réseau de télécommunication	4 887 854	3 857 825	1 030 029	1 089 775
	953 360 144	\$ 299 723 131	\$ 653 637 013	\$ 558 867 859

Les immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition pour un total de 461 392 \$ (-0- \$ au 30 juin 2023). Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'élève à 11 702 \$ (-0- \$ en 2022) ;

Le total des immobilisations corporelles inclut :

Les immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 110 612 262 \$ (158 245 035 \$ au 30 juin 2023), soit 102 007 152 \$ (151 577 734 \$ au 30 juin 2023) pour des bâtiments, 8 401 540 \$ (4 945 642 \$ au 30 juin 2023) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments et 203 570 \$ (1 721 659 \$ au 30 juin 2023) pour des aménagements de terrains. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations corporelles.

Deux terrains ont été acquis par voie de donation et comptabilisés à la juste valeur pour un montant de 920 000 \$ (aucun terrain acquis en 2023).

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 28 204 158 \$ (26 321 153 \$ au 30 juin 2023) qui est inclus dans les comptes à payer et retenues sur contrats. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

## 20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2024.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le centre de services scolaire sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation, la taxe scolaire à recevoir et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit. Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2024.

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)	2024		2023	
Débiteurs				
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 549 715	\$	2 247 721	\$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	367 579		132 176	
De 61 à 90 jours de la date de facturation	46 313		55 067	
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	2 253 400		2 540 415	
	<b>4 217 007</b>		4 975 379	
Moins : provision pour créances douteuses	<b>(1 657 497)</b>		(1 594 919)	
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	<b>2 559 510</b>	<b>\$</b>	3 380 460	<b>\$</b>

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créanciers et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, ses revenus perçus d'avance, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le ministère de l'Éducation.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

30 juin 2024	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	2024 Total
Emprunts temporaires	21 454 328	-	-	-	21 454 328 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	49 137 488	-	-	-	49 137 488 \$
Dettes à long terme	60 685 057	68 868 543	12 255 108	148 877 120	290 685 828 \$
Provision pour avantages sociaux	16 607 097	-	-	-	16 607 097 \$

30 juin 2023	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	2023 Total
Emprunts temporaires	163 265 352	-	-	-	163 265 352 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	52 447 931	-	-	-	52 447 931 \$
Dettes à long terme	45 734 259	78 263 397	51 445 458	161 376 576	336 819 690 \$
Provision pour avantages sociaux	13 880 150	-	-	-	13 880 150 \$

**20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les passifs financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les passifs financiers à taux variable sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1% du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter les charges de 214 543 \$ (1 632 654 \$ au 30 juin 2023).

**21. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS**

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de location de locaux venant à échéance entre 2025 et 2032 non renouvelables et non résiliables. Les déboursés futurs représentent des engagements de 16 101 782 \$ (14 791 196 \$ au 30 juin 2023) dont 55 756 \$ avec des parties apparentées (54 663 \$ au 30 juin 2023) et comprennent les versements suivants :

2025	3 021 666 \$	incluant 55 756 \$ avec des parties apparentées
2026	2 662 265 \$	
2027	2 156 774 \$	
2028	1 607 359 \$	
2029	1 636 073 \$	
2030 et suivantes	5 017 645 \$	

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de location de modulaires et de véhicules venant à échéance entre 2025 et 2031 non résiliables, représentant des engagements de 1 149 724 \$ (819 897 \$ au 30 juin 2023) et comprennent les versements suivants :

2025	209 157 \$
2026	203 761 \$
2027	203 761 \$
2028	137 761 \$
2029	131 761 \$
2030 et suivantes	263 523 \$

Le centre de services scolaire est lié par des contrats d'entretien divers des terrains et immeubles, d'acquisition de fournitures, de téléphonie et d'informatique venant à échéance entre 2025 et 2028, représentant des engagements de 4 654 102 \$ (2 488 433 \$ au 30 juin 2023) et comprennent les versements suivants :

2025	2 460 973 \$
2026	1 634 063
2027	468 826
2028	90 240

**21. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (suite)**

De plus, le centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire indexés annuellement venant à échéance entre 2025 et 2028. Les déboursés futurs totalisent des engagements de 91 398 531 \$ (-0- \$ au 30 juin 2023) et comprennent les versements suivants :

2025	22 536 922 \$
2026	21 975 048
2027	22 939 753
2028	23 946 808

à

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de construction et de réaménagement de certaines écoles et centres représentant des engagements de 41 719 551 \$ (54 960 468 \$ au 30 juin 2023) et comprennent les versements suivants:

2025	31 050 989 \$
2026	9 144 482
2027	1 524 080

**22. ÉVENTUALITÉS**

Au 30 juin 2024, les réclamations en cours contre le centre de services scolaire se chiffrent à 7 570 014 \$ (6 717 414 \$ au 30 juin 2023) et consistent en poursuites et griefs. Afin de faire face aux pertes éventuelles de ces réclamations, une provision de 902 400 \$ a été inscrite aux états financiers.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée à l'excédent (ou déficit) de l'exercice alors en cours.

**23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les débiteurs incluent un montant de 2 912 973 \$ (3 119 502 \$ au 30 juin 2023) de comptes clients ou subvention à recevoir avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 16 436 451 \$ (12 230 999 \$ au 30 juin 2023) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)	2024	2023 (redressé)
<i>Actif</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention de fonctionnement à recevoir	59 773 056	\$ 39 546 984
Subvention d'investissement à recevoir (Règles budgétaires)	340 200 198	523 735 387
Subvention à recevoir - financement OMHS	33 290 677	28 683 438
Autres subventions		-
Débiteurs	189 851	249 136
Conseil du Trésor, Administration gouvernementale		
Subvention à recevoir - Financement	1 630 569	1 630 569
Ministère du revenu		
Débiteurs	2 274 811	1 989 086
Fonds de développement du marché du travail		
Subvention de fonctionnement à recevoir	39 111	1 395
Débiteurs	20 516	70 874
Commissions scolaires et centres de services scolaire		
Débiteurs et frais imputables aux prochains exercices	328 905	438 975
Autres ministères et organismes		
Autres subventions	4 400	1 020
Débiteurs	33 766	188 199
Financement-Québec et Fonds de financement		
Frais reportés liés aux dettes	1 370 294	1 585 352
Société québécoise des infrastructures		
Débiteurs	60 724	183 232
	<b>439 216 878</b>	<b>\$ 598 303 647</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

exercice terminé le 30 juin 2024

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)	2024	2023 (redressé)
<i>Passif</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention d'investissement reportée (Règles budgétaires)	603 147 045	\$ 510 126 731
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	1 258 201	1 538 020
Subvention d'investissement reportée (Financement - OMHS)	5 245 080	2 318 555
Revenus reportés	452 807	107 044
Fonds de développement du sport et de l'activité physique		
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	393 987	438 589
Ministère du Revenu		
Créditeurs	1 554 287	1 486 166
Ministère des Finances		
Créditeurs	3 832 706	3 924 040
Financement-Québec		
Créditeurs	421	421
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		
Règles budgétaires	6 798 000	7 416 000
Autres que règles budgétaires		
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	26 682	29 107
Fonds de financement		
Emprunts temporaires	21 454 328	163 265 353
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		
Règles budgétaires	283 887 828	328 969 589
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2 338 492	3 271 897
Société québécoise des infrastructures		
Créditeurs	8 068 955	3 139 993
Commissions scolaires et centres de services scolaire		
Créditeurs	236 363	330 359
Revenus reportés	-	16 687
Autres ministères et organismes		
Créditeurs	378 544	49 016
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	1 582 852	1 689 365
	<b>940 656 578</b>	<b>\$ 1 028 116 932</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (redressé)
<b>24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)</b>		
<i>Résultats - Revenus</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention de fonctionnement	389 939 046	\$ 356 219 014
Subvention d'investissement - charge désactualisation OMHS	1 233 020	17 607 792
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	26 212 483	24 002 997
Subvention reportée - Financement OMHS	447 694	8 757 091
Revenus divers	9 622 511	9 864 686
Fonds de développement du marché du travail		
Autres subventions et contributions	237 235	804 915
Revenus divers	-	(750)
Fonds pour le développement du sport		
Autres subventions et contributions	44 602	48 221
Société Québécoise des infrastructures		
Autres subventions et contributions	95 460	96 599
Commissions scolaires et centres de services scolaire		
Revenus divers	603 853	1 138 827
Autres ministères et organismes		
Autres subventions et contributions	319 547	288 243
Revenus divers	(28 698)	250 486
	<b>428 726 753</b>	<b>\$ 419 078 121</b>
<i>Résultats - dépenses</i>		
Réparties entre les différentes natures de dépenses par activité		
Hydro-Québec	4 627 329	\$ 4 095 348
Ministère des Finances	12 584 371	12 385 690
Ministère du Revenu	89 582	56 752
Commissions scolaires et centres de services scolaire	563 415	453 486
Autres ministères et organismes	624 554	197 100
Financement-Québec - service de la dette	246 089	1 765 809
Fonds de financement - service de la dette	10 945 555	12 507 989
	<b>29 680 895</b>	<b>\$ 31 462 174</b>

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RÉSUMÉS**

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## REVENUS

exercice terminé le 30 juin 2024

2024

2023  
(redressé)

<b>Subvention de fonctionnement du MEQ</b>						
Subvention de fonctionnement - Jeunes, Adultes, Formation professionnelle	78.32%	377 045 987	\$	73.21%	341 078 280	\$
Subvention pour le service de la dette	2.28%	10 976 586		3.02%	14 073 867	
Subvention pour le transport scolaire	2.30%	11 068 471		2.08%	9 668 193	
Subventions de fonctionnement reportées	-0.08%	(345 763)		0.11%	497 833	
Autres subventions	0.00%	-		0.01%	60 851	
	<b>82.82%</b>	<b>398 745 281</b>	<b>\$</b>	<b>78.43%</b>	<b>365 379 024</b>	<b>\$</b>
<b>Subvention d'investissement</b>						
Subvention de financement - Charge de désactualisation OMHS	0.26%	1 233 020	\$	3.78%	17 607 792	\$
<b>Autres subventions et contributions</b>						
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle et formation générale des adultes	0.04%	201 980	\$	0.16%	757 569	\$
Subvention du gouvernement provincial	0.05%	248 105		0.05%	232 926	
Subvention du gouvernement fédéral	0.00%	2 137		0.00%	3 993	
	<b>0.09%</b>	<b>452 222</b>	<b>\$</b>	<b>0.21%</b>	<b>994 488</b>	<b>\$</b>
<b>Taxe scolaire</b>	<b>5.06%</b>	<b>24 343 674</b>	<b>\$</b>	<b>4.84%</b>	<b>22 556 430</b>	<b>\$</b>
<b>Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>						
Ententes de scolarité entre organismes scolaires	0.00%	3 486	\$	0.00%	1 755	\$
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	0.03%	136 062		0.03%	129 876	
Revenus - Cours en formation professionnelle	0.60%	2 893 232		0.54%	2 530 569	
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	0.04%	171 362		0.02%	99 427	
	<b>0.67%</b>	<b>3 204 142</b>	<b>\$</b>	<b>0.59%</b>	<b>2 761 627</b>	<b>\$</b>
<b>Ventes de biens et services</b>						
Fournitures et matériel scolaire	0.71%	3 395 837	\$	0.66%	3 057 389	\$
Surveillance et transport du midi	0.64%	3 095 885		0.64%	2 971 182	
Service de garde	1.88%	9 027 233		1.99%	9 294 754	
Autres activités chargées aux usagers	0.44%	2 111 564		0.44%	2 050 064	
Autres ventes de biens et services	0.50%	2 417 554		0.51%	2 370 494	
	<b>4.17%</b>	<b>20 048 073</b>	<b>\$</b>	<b>4.24%</b>	<b>19 743 883</b>	<b>\$</b>
<b>Revenus divers</b>						
Intérêts, pénalités et frais de retard	0.61%	2 949 481	\$	0.29%	1 341 336	\$
Location d'immeubles ou de biens meubles	0.05%	233 854		0.04%	204 213	
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	0.10%	494 361		0.08%	387 261	
Terrains reçus à titre gratuit	0.19%	920 000		0.00%	-	
Publicité et commandites	0.00%	21 898		0.01%	39 787	
Prêts de service	0.30%	1 437 378		0.34%	1 606 043	
Autres revenus	0.04%	181 030		0.00%	500	
	<b>1.25%</b>	<b>6 238 002</b>	<b>\$</b>	<b>0.76%</b>	<b>3 579 140</b>	<b>\$</b>
<b>Amortissement de la subvention d'investissement reportée</b>	<b>5.64%</b>	<b>27 174 710</b>	<b>\$</b>	<b>7.15%</b>	<b>33 294 955</b>	<b>\$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>100%</b>	<b>481 439 124</b>	<b>\$</b>	<b>100%</b>	<b>465 917 339</b>	<b>\$</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CHARGES PAR ACTIVITÉ  
exercice terminé le 30 juin 2024

	2024		2023 (redressé)	
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>				
Éducation préscolaire	2.93%	14 034 465 \$	3.24%	13 850 893 \$
Enseignement primaire	16.56%	79 251 847	18.56%	79 328 960
Enseignement secondaire général	11.32%	54 176 198	12.40%	52 988 700
Formation professionnelle	7.66%	36 670 392	8.73%	37 312 552
Enseignement particulier	4.07%	19 490 427	4.30%	18 363 806
Formation générale des adultes	1.44%	6 883 680	1.49%	6 375 634
	<b>43.98%</b>	<b>210 507 009 \$</b>	<b>48.72%</b>	<b>208 220 545 \$</b>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>				
Gestion des écoles et des centres	5.62%	26 889 006 \$	6.00%	25 632 799 \$
Moyens d'enseignement	1.46%	6 987 713	1.38%	5 903 524
Services complémentaires	8.65%	41 378 752	8.36%	35 730 124
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	2.25%	10 758 217	2.29%	9 776 282
Animation et développement pédagogique	1.46%	6 963 451	1.54%	6 591 901
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	0.35%	1 687 231	0.34%	1 434 552
Activités sportives, culturelles et sociales	1.84%	8 825 131	2.01%	8 582 798
	<b>21.63%</b>	<b>103 489 501 \$</b>	<b>21.92%</b>	<b>93 651 980 \$</b>
<b>Services d'appoint</b>				
Hébergement des élèves	0.02%	73 700 \$	0.02%	77 050 \$
Services alimentaires	0.00%	885	0.00%	2 477
Transport scolaire	5.49%	26 282 280	5.23%	22 372 085
Service de garde	3.23%	15 441 521	3.52%	15 030 961
	<b>8.74%</b>	<b>41 798 386 \$</b>	<b>8.77%</b>	<b>37 482 573 \$</b>
<b>Activités administratives</b>				
Conseil d'administration et comités	0.01%	48 721 \$	0.02%	82 303 \$
Gestion	2.90%	13 901 657	3.30%	14 086 018
Services corporatifs	1.22%	5 828 225	1.21%	5 184 927
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0.03%	142 835	0.02%	90 194
	<b>4.16%</b>	<b>19 921 438 \$</b>	<b>4.55%</b>	<b>19 443 442 \$</b>

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CHARGES PAR ACTIVITÉ  
exercice terminé le 30 juin 2024

		2024		2023 (redressé)		
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>						
Entretien et amortissement des biens meubles	2.68%	12 837 367	\$	3.11%	13 314 428	\$
Conservation et amortissement des biens immeubles	5.87%	28 097 743		5.55%	23 726 703	
Entretien ménager	1.73%	8 278 014		1.84%	7 855 769	
Consommation énergétique	1.03%	4 917 041		1.14%	4 865 493	
Location d'immeubles	0.54%	2 593 738		0.49%	2 097 564	
Protection et sécurité	0.12%	562 337		0.13%	572 135	
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	0.03%	133 438		0.00%	13 808	
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	0.27%	1 298 116		0.10%	410 151	
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0.01%	33 518		0.01%	24 053	
	12.28%	58 751 312	\$	12.37%	52 880 104	\$
<b>Activités connexes</b>						
Financement	2.38%	11 401 846	\$	3.38%	14 430 280	\$
Projets spéciaux	0.04%	209 575		0.04%	183 568	
Rétroactivité	5.91%	28 302 964		-0.01%	(58 578)	
Variation des provisions	0.05%	257 558		0.04%	174 928	
Prêts de services	0.31%	1 507 227		0.33%	1 424 809	
Autres activités connexes	0.00%	10 456		0.00%	5 439	
	8.69%	41 689 626	\$	3.78%	16 160 446	\$
<b>Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux</b>						
	0.57%	2 726 947		-0.08%	(381 158)	
<b>Gain sur disposition d'immobilisations corporelles</b>						
	-0.06%	(308 320)		0.00%	-	
<b>Total des charges</b>	<b>100%</b>	<b>478 575 899</b>	<b>\$</b>	<b>100%</b>	<b>427 457 932</b>	<b>\$</b>